

BUDGET PRIMITIF – CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES- MARITIMES

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2009-12-18

JEAN-RAYMOND VINCIGUERRA

(Seul le prononcé en séance fait foi)

RAPPORT "POLITIQUE DÉVELOPPEMENT DURABLE"

Pour cette année ce rapport, pour une fois, recentre très sérieusement son objet sur l'environnement, sans les habituelles digressions sur des projets prétendument écologiques qui étaient en réalité autant de prétextes à de l'affichage ou de la communication :

- Il faut bien dire que nombre de ces projets n'ont connu que leur phase de communication : un seul exemple, le projet d'accueil de ma Fondation Nicolas Hulot au Fort de La Revère, (mais il y en a d'autres).

Ce recentrage est assez salubre et je le salue, il est salubre du point de vue de la sincérité, il est salubre car il recentre le Conseil Général sur son métier il est aussi salubre pour les services qui ont à faire face à de nombreux chantiers avec des effectifs très réduits, ce qui demande de leur part des efforts et un dynamisme qu'il faut souligner et saluer.

Je ne vais pas reprendre tous les aspects de ce rapport, le recentrage fait que quasiment tous les chantiers mis en œuvre sont pertinents et correctement ciblés.

Il reste un point douloureux, dont un des aspects apparaît dans ce rapport : il s'agit de la relation que le Conseil Général instaure avec la problématique de la Vallée du VAR (dans le cadre de l'OIN évidemment), je n'évoque pas la volonté d'associer le Conseil Général à l'Etat, ce qui est normal, mais aussi au monde de la chasse, je n'épilogue pas je considère dorénavant ce travers comme un Trouble Obsessionnel Compulsif qui ne dépend plus de l'action politique mais de la prophylaxie.

Dans ce rapport apparaît la dissolution du Syndicat Mixte d'Etudes de la Basse Vallée du VAR et la prise en main effective des conclusions du SAGE par le Conseil Général.

Si l'on y rajoute la volonté d'hériter du contrôle de la domanialité du fleuve, la prise en main du document d'objectifs de la zone Natura 2000, le contrôle par le financement des travaux du PAPI, pour ne citer que les plus importants outils administratifs ou réglementaires dont le département veut s'emparer, on peut aller jusqu'à parler de démarche totalitaire.

Prétendre être sinon l'opérateur unique, du moins le planificateur unique, comme, à l'évidence vous le faites, comporte au moins le risque de se tromper tout seul et d'imposer son erreur à tous.

Un projet comme l'OIN : lourd, de longue durée, à risques, demande une participation ouverte aux réflexions de toutes les structures concernées avant de prendre les décisions d'aménagement, la démarche actuelle du Conseil Général des Alpes Maritimes commence à ressembler très fort à une démarche sinon de fermeture du moins de confiscation des outils administratifs et réglementaires en vue de la "réussite" du projet d'Opération d'Intérêt National de la basse vallée du VAR (réussite selon vous bien entendu).

Nous ne pouvons pas cautionner une telle démarche, elle apparaît dans ce rapport, ce qui nous amène à nous abstenir sur ce rapport malgré l'effort de recentrage que j'ai signalé.